



COVID-19, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Grand-Orly Seine Bièvre, très engagé pour l'industrie, propose la création d'une cellule régionale à la relocalisation

Le 15 juillet, le Premier ministre a précisé les grands axes du plan de relance qui sera présenté au début du mois de septembre.

Celui-ci sera tourné vers l'industrie et la relocalisation des achats stratégiques en France : un sujet déjà majeur pour le Grand-Orly Seine Bièvre.

Publié le 16 juillet 2020

Un plan de relance tourné vers l'industrie

Le 15 juillet, lors de sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, le Premier ministre a précisé les grands axes du plan de relance qui sera présenté au début du mois de septembre. Dans ce contexte, 40 milliards d'euros seront consacrés à l'industrie, pour que la France redevienne "une grande nation industrielle par l'écologie". La crise sanitaire du Covid-19 a en effet révélé que notre industrie est "aujourd'hui trop dépendant(e) de nos partenaires extérieurs, et insuffisamment présent(e) sur certains secteurs stratégiques".

[Découvrez la Déclaration de politique générale de M. Jean Castex, Premier ministre, à l'Assemblée nationale via ce lien.](#) [↗](#)

La relocalisation des achats stratégiques devient un sujet majeur

Dans ce contexte, la relocalisation des achats stratégiques devient alors un sujet majeur. Une étude du CNA (Centre National des Achats) et PwC France et Maghreb a d'ailleurs permis d'identifier 58 catégories de produits comme les plus propices et les plus prioritaires pour des relocalisations.

[Consultez les résultats de l'étude via ce lien.](#) [↗](#)

L'industrie et la relocalisation : des sujets phares du Grand-Orly Seine Bièvre

Effet de la crise ou pas, l'industrie et sa relocalisation n'est pas un sujet nouveau pour le territoire.

Depuis la rédaction et la signature de son « [Manifeste pour un territoire industriel et productif](#) [↗](#) » et son identification en tant que « [Territoire d'industrie](#) [↗](#) » par le gouvernement en 2018, il oeuvre pour le maintien et le développement de l'activité productive, aussi bien en matière d'accompagnement, que d'implantation ou encore d'aménagement notamment en mobilisant des espaces fonciers dédiés, mais aussi en réfléchissant à des dispositifs financiers.

Le Grand-Orly Seine Bièvre est initiateur avec les Territoires d'industrie d'Ile-de-France de la création début 2020 d'un groupe de travail « Foncier industriel » avec la Région et la Préfecture de Région. Dans le cadre de ce groupe de travail, le territoire propose la création d'une véritable cellule dédiée à la relocalisation pour identifier à l'échelle de l'Ile-de-France les opportunités et les actions à mener pour y parvenir et ainsi contribuer à la réindustrialisation de nos territoires.

Le territoire renforce également son action à l'échelle internationale pour favoriser l'implantation de projets industriels avec Choose Paris Region et Business France.

C'est également en favorisant les filières de l'innovation relative à l'activité productive telle que la santé-bien être-autonomie ou encore le numérique et les activités connexes, mais également en favorisant l'économie circulaire, les circuits courts et la transition énergétique que l'on pourra donner un avenir durable à l'industrie sur nos territoires.

